

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice 19
Présents 16
Votants 17

L'an deux mille vingt deux

Le dix-neuf octobre,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal le 13 octobre 2022.

A été nommé secrétaire : COLIN Benoît

N° D60_2022

**Vente de la parcelle
B956 à Monsieur
CAYEN Jean-François**

Présents (16) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, TRINCAT Christophe, DUCRET Marie-Claire, ZIMMERMANN Sophie, MICHOUX Max, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, PODEVIN Christian, PINGET Denis, VEZIN Pascale, WIART Florine, GRIVEL Céline, VIOLLAZ Emilie, BURNET Stéphanie, REBUT Sandra,

Absent (0) :

Excusés (3) : GILLANT Olivier, GALLAY Claude (donne pouvoir à Mme WIART Florine), LAURANT Thierry,

Votants (17)

Monsieur le Maire rappelle la proposition de Monsieur CAYEN Jean-François d'acheter la parcelle B n° 956 aux Champs Mottay aux conditions suivantes :

- Prix de 7 500 euros
- Frais de notaire et de géomètre pris en charge par Monsieur CAYEN
- Zone Nco et Espace Boisé Classé = pas d'intérêt particulier pour la commune.

Il est indiqué qu'une servitude de passage sur la parcelle B n° 941 le long du chemin de champs Mottay est intégrée à la vente afin que la commune puisse goudronner le chemin.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité :

- **Autorise la vente de la parcelle cadastrée section B n° 956 située aux Champs Mottay à Monsieur CAYEN Jean-François au prix de 7 500 euros**
- **Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération**

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire,
Bruno GILLET